

DII 28 FEVRIER

NUELOUES EXEMPLES

Chemisier sans manche 100% coton blanc broderie côte, du 36 au 44

Gilet sans manche 70% acrylique, 30% laine, taille 1 à 4

Fond de robe 100% 20 Sabots dessus PVC

vernis, semelle élastomètre, talon Louis XV, 8 cm, du 35 à 41 Short satin polyamide, du

Short 100% coton uni

VOUS CHERCHEZ UN INSTRUMENT DE MUSIQUE rgence PIANO NEUF cadro métallique Autoroute Toulon Est Sorte La Ger Tét. (94) 23:33:13 et 23:25:30

RÉPUBLIQUE

Lundi 7 mars 1983

Route de La Seyne - OLLIOULES - Tél. 63.10.06

Commission paritaire n. 20.731

Prix : 2,80 FTTC

POUSSEE DE L'OPPOSITION

La bataille pour le second tour commence. Les partis de droite ont recueilli hier un peu plus de 50 % des suffrages. Dans le Var et ailleurs, l'opposition a conquis ou reconquis plusieurs mairies



TOULON

Réélui

Maurice Arrecks



FREJUS François Léotard

Rédiu



BANDOL Arthur Psecht

Elu





DRAGUIGNAN Edguard Soldani

En ballottage



SAINT-RAPHAEL René-Georges Laurin

En ballottage



HYERES Gasten Biancotto En ballottage



LA SEYNE Maurice Blanc En ballottage

DANS LE VAR

Les maires élus ou réélus POUR LA MAJORITE : -

POUR L'OPPOSITION:

ARRECKX	(Toulon)
PAECHT	(Bandol)
LEOTARD	(Fréjus)
CESTOR	(Brignoles)
HOULLIOT	(Carqueiranne)
	(Cuers)
ARNOUX	(Ollioules)
BAUSSET	(Sainte-Maxime)
PANTALACCI	(La Farlède)
FOUCHER	(Cavalaire)
SEGONY	(Le Pradet)
MURAT	(Solliès-Pont)
	(La Londe)
	(Le Puget)

LES MAIRIES QUI ONT CHANGE DE MAINS :

Ollioules. Carqueiranne. Bandol. Cuers.

LES BALLOTTAGES :

SOLDANI	(Draguignan)
BLANC	(La Seyne)
BIANCOTTO	(Hyères)
LAURIN	(Saint-Raphaël)
ESTEVE	(Six-Fours)
DELPLACE	(La Garde)
ROUX	(La Valette)
BRUNEL	(Sanary)
PALAZY	(La Crau)



Les électeurs ont été très nombreux. Le taux de participation est, en effet, considéré comme un record.

Var : surprises et confirmations

502.051 électeurs varois étaient appelés à élire 2.859 représentants de 153 conseils municipaux, ce dimanche 6 mars. Et, comme le reste de la France, le Var a donné à cette première consultation nationale depuis 1981, une signification politique

La nouvelle loi électorale, qui assure aux minorités une représentation au sein des conseils municipaux, n'a pas évité le duel droite-gauche, dans la plupart des grandes villes. Trente-sept communes varoises de plus de 3.500 habitants sont en effet concernées par ce vote « à la proportionnelle ».

Première surprise importante : à Draguignan, le bastion du P.S. a tremblé sur ses bases. Edouard Soldani, sénateur-maire, président du Conseil général, elu au premier tour en 1977 avec près de 57 % des suffrages, n'arrive qu'en deuxième position.

SUITE EN PAGE 6 Nicole FAU

Elus ou réélus

Jean-Pierre COT (Coise); Jean-Pierre SOISSON (Auxerre); Jacques CHIRAC (Paris 5°); Jean-Marie GIRAULT (Caen); Marc BECAM (Quimper); Michel PONIATOWSKI (L'Isle-Adam); Jacques CHABAN-DELMAS (Bordeaux); Jean-Marie RAUSCH (Metz); Daniel HOEFFEL (Handschusheim); Christian DE LA MALENE (Paris 14°); Philippe SEGUIN (Epinal).

André CELLARD (Saint-Clar); Jean ROYER (Tours); Yves GUENA (Périgueux); Jacques MEDECIN (Nice); Achille PERETTI (Neuilly-sur-Seine); Joseph FRANCESCHI (Alfortville); André ROSSINOT (Nancy); Michel CHAUTY (Nantes); Marcel RUDLOFF (Strasbourg); Michel ROCARD (Conflans-Sainte-Honorine); Yvon BOURGES (Dinard); Robert POUJADE (Dijon); Edgar FAURE (Port-Lesney); André DILIGENT (Roubaix); Alain JUPPE (Paris 18°).

Louis MERMAZ (Vienne); Christian NUCCI (Beaurepaire); Michel CREPEAU (La Rochelle); Louis LE PENSEC (Mellac); Georges LEMOINE (Chartres); François ABADIE (Lourdes); Raymond COURRIERE (Cuxac-Cabardes); Robert GALLEY (Troyes); Alain PEYREFITTE (Provins); René MONORY (Loudun); François AUTAIN (Bouguenais); Jean AUROUX (Roanne); André LABARRERE (Pau); André DELELIS (Lens); Roger QUILLIOT (Clermont-Ferrand); Maurice FAURE (Cahors); Pierre MEHAIGNERIE (Vitre); Michel DEBRE (Amboise); Olivier GUICHARD (La Baule).

En ballottage

Daniel BENOIST (Nevers); Edith CRESSON (Châtellerault); Jean LE GARREC (Cambrai); Bernard STASI (Epernay).

Gaston DEFFERRE (Marseille - 2º secteur); Charles HERNU (Villeurbanne); Paul QUILES (Paris 13º); Jacques TOUBON (Paris 13º); Jacques DELORS (Clichy); Edmond HERVE (Rennes); Didier BARIANI (Paris 20º); Emile JOURDAN (Nîmes).

Un mouvement de balancier

La politisation des élections municipales, voulue par l'opposition, a en définitive porté ses fruits. Toutefois, face au triomphalisme que manifeste la droite, ses succès doivent être ramenés à de plus justes proportions. Si, en 1977, la gauche a conquis des mairies en nombre important, environ 60 dans les villes de plus de trente mille habitants, c'est qu'elle a bénéficié de l'effet multiplicateur du scrutin majoritaire. Avec un tel scrutin, s'il avait été maintenu, la victoire de la droite, aujourd'hui, aurait dû être plus importante. En réalité, c'est un mouvement de balancier qui s'est produit et la gauche perd, à ce premier tour de scrutin, moins de villes qu'elle n'en avait gagnées il y a six ans. Il est vrai que, depuis la victoire de la gauche, la volonté de revanche s'était manifestée dans les rangs d'une droite qui avait réussi à faire une unité de façade.

SUITE EN PAGE 6 André PASSERON

Dans la région

Salon: FRANCOU (UDF-CDS) ballottage; La Ciotat: PERRIMOND (PC) ballottage; Ajaccio: ORNANO (Div. Maj. Bonap.) ballottage; Montélimar: DIC (PS) réélu; Romans: FILLIOUD (PS) ballottage; Valence: PESCE (PS) réélu; Nîmes: JOURDAN (PC), ballottage; Alès: ROUCAUTE (PC) réélu; Grenoble: CARIGNON (RPR) élu; Avignon: ROUX (Opp.) élu; Digne: RINALDI (RPR) réélu; Marignane: DELEVIL (Div. Maj.) réélu ; Marseille 2º secteur : DEFFERRE (PS) ballottage.

Aix-en-Provence : J.-Pierre DE PERETTI (UDF), ballottage ; Cannes : LADEVEZE (s.é.), ballottage ; Nice : MEDECIN (RPR) réélu ; Privas : Amédée IMBERT (Div. D.), réélu ; Arles : CAMOIN (UDF), élu ; Aubagne : GARCIN (PC), réélu ; Bastia : ZUC-CARELLI (MRG), ballottage; Béziers : BALMIGERE (PC), ballottage ; Sète : Gilbert MARTELLI (PC), ballottage; Avignon: ROUX (opp.), élu.

Villes gagnées par l'opposition

Reims Grenoble Avignon Brest Nantes Epinal Arles Tourcoing Roubaix

CHAQUE SEMAINE



LA CHANCE ENCORE EN PROVENCE 1.857.623,70 ' à MARSEILLE 1.779.265,70 f à TOULON

ARRET DES JEUX DEMAIN SOIR

loterie nationale

TRANCHE DE LA VIOLETTE

GROS LOT 4.000.000F

TIRAGE MERCREDI 9